



# DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL FÉVRIER 2022

## APPEL A CANDIDATURES

## INFIRMIER(E) DU SEJOUR DE COHESION SNU

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes qui poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La phase 1 du SNU est construite autour d'un séjour de cohésion d'une durée de 13 jours.

Plus d'informations sur : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

Afin d'encadrer environ 85 mineurs qui seront accueillis du **13 au 25 février 2022 dans le Haut-Rhin**, la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) recherche des femmes et des hommes pour occuper la fonction de tuteur/tutrice de maisonnée.

### Profil :

L'infirmier(e) affecté(e) dans un centre pour un séjour de cohésion, doit être titulaire du Diplôme d'État d'infirmier.

### Description des missions :

L'infirmier(e) exerce son activité sous la responsabilité du chef de centre à qui il/elle rend compte de son activité. Les missions seront :

- Appuyer et conseiller l'équipe de direction et les cadres de compagnie sur le plan de la santé des jeunes volontaires tant en ce qui concerne le projet pédagogique du centre que les situations individuelles ;
- Etudier les fiches sanitaires en amont du séjour et contacter les jeunes volontaires nécessitant un aménagement du séjour de cohésion.
- Assurer le rôle de référent(e) covid-19 sur le centre. Il/Elle formalise et est chargé(e) de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus. Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19 ;
- Contribuer à l'inclusion des jeunes volontaires porteurs de handicap ;
- Dispenser les actes infirmiers qui relèvent de sa compétence et de sa responsabilité ;
- Repérer et accompagner les jeunes volontaires éloignés du système de santé ;
- Contribuer à la mise en œuvre du module « Promotion de la santé » inscrit au programme du séjour de cohésion.

### Dates du contrat d'embauche :

- 7 jours de formation et de préparation notamment dans la période du **6 au 10 février 2022**
- 15 jours en hébergement (24/24h) dans le Haut-Rhin dans le secteur de Munster à l'occasion du séjour de cohésion du **12 au 26 février 2022**
- 4 jours de repos compensateurs, pris à l'issue du séjour
- 1 jour de retour d'expérience suite au séjour

## Rémunération

Salaire journalier brut de 91,90€ (+ hébergement et restauration pris en charge par l'Etat sur la période du séjour de cohésion) sur la base d'un contrat d'engagement éducatif (80 jours maximum sur 12 mois).

Les personnels relevant du MENJS, ainsi que les agents publics relevant de toute administration, ainsi rémunérés au titre de leur activité principale, sont indemnisables au titre de leur activité d'encadrement à hauteur de 58€/jour.

## Remarque

En application des dispositions du code de l'action sociale et des familles, chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédure pénale : consultation du bulletin n°2 (B2) du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

**Merci d'adresser rapidement vos candidatures (CV et lettre de motivation)**

**jusqu'au 15 janvier 2022 inclus, par courriel, à l'adresse suivante:**

**[ce.sdjes68.snu@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.sdjes68.snu@ac-strasbourg.fr)**

## NB :

A noter que deux autres séjours de cohésion SNU se dérouleront en 2022 dans le Haut-Rhin, pour lesquels vous pourrez également candidater (ultérieurement) si vous le souhaitez :

- séjour du 12 au 24 juin 2022
- séjour du 03 au 15 juillet 2022

Ils seront également précédés d'une semaine de préparation.